

LE SAPIN DE NOËL

... Après les retombées de la loi 1900 sans 5 et ensuite 6 nous voilà aujourd'hui avec une nouvelle situation vaudevillesque aux couleurs vertes, vertes comme la nouvelle municipalité du village, et avec comme objet de discorde :

« Le sapin de Noël » vert et illuminé, qui enchante chaque fin d'année petits et grands. Mais il est MORT disent les défenseurs de la nature....

Alors il a fallu trouver un compromis comme pour les braises de l'encens, l'âne de la crèche Et encore une fois le bon sens populaire l'emportera : l'arbre ne sera PAS MORT mais sera acheminé dans un bac avec ses racines, sera entretenu pendant les festivités et, pour finir, il sera replanté dans le jardin du presbytère qui jouxte la maison de l'édile verdoyant, et narguera pour l'éternité ceux qui voulaient supprimer ce symbole de nos belles coutumes ancestrales.

...Encore une fois le compromis sauva l'honneur du petit village, mais comme on n'y manque pas d'humour, le sapin transplanté devant la maison du maire ne manquera pas de lancer des clins d'œil à la pupille verte, d'autant que chaque année la transplantation se poursuivra !!!!

Ainsi l'arbre de Noël survivra et la nature s'enrichira !!!